

3- MEMBRE DU BUREAU

- ❖ Être adhérent pour 1 an
- ❖ Est présent(e) aux conseils d'administration, 4 à 5 fois par an (en présentiel ou Visio)
- ❖ Participe au fonctionnement de l'association et s'implique dans les orientations prises par celle-ci
- ❖ Prend part aux décisions stratégiques
- ❖ Est amené à représenter l'association au sein de l'Institution et en dehors de celle-ci
- ❖ Peut animer une commission interne (communication, revue, réseau...)
- ❖ Participe aux événements (3 à 4 fois dans l'année)



Investissement: **30h** par an en moyenne
Soit **0,3%** du temps de votre année



QUESTIONS - REPONSES

1. Combien de temps dure un conseil d'administration et où ont ils lieu ?

Les CA durent en moyenne 2 heures. Ils ont lieu habituellement à l'Institution Saint-Joseph, le samedi matin.

Une organisation « mixte », présentiel et visio conférence a lieu parfois, en fonction des contraintes de chacun et chacune.

De nombreux échanges ont lieu par mail ou what's app, afin de faciliter le travail.

2. Quel est est le profil des administrateurs ?

Au sein du conseil, on trouve des salariés, des étudiants et des retraités. Certains habitent le Calvados, d'autres vivent en région parisienne ou à l'étranger (Belgique, Allemagne)

3. Quelles sont les conditions pour nous rejoindre comme expert, administrateur ou membre du bureau ?

Il faut être adhérent pour 1 an et être une ancienne ou un ancien: élève, professeur, personnel de l'Institution, membre d'une association affiliée (APEL,...)



18

ALUMNI SAINT-JO CAEN

86

Social et solidaire

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Pour:

- ❖ Construire et animer ensemble le **réseau** des anciens élèves
- ❖ Soutenir l'action de ce réseau au service des élèves actuels, de leurs parents et des anciens élèves
- ❖ Soutenir des **projets** dans les domaines humanitaires, caritatifs ou sportifs
- ❖ Donner du **sens** à son engagement, favoriser le lien social

CONCILIER VIE PERSONNELLE ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF

L'engagement au sein de notre association doit rester un **plaisir** et non une contrainte. Raison pour laquelle vous pouvez librement choisir la manière dont vous souhaitez vous investir.

Une seule condition, être adhérent

3 façons de s'engager

1- EXPERT

- ❖ Être adhérent(e) pour 1 an
- ❖ Ne participe pas ou peu aux conseils d'administration
- ❖ Apporte son expertise et intervient sur des missions particulières et/ou ponctuelles, en lien avec les projets du réseau



Investissement: à la carte, en fonction de votre disponibilité.

2- ADMINISTRATEUR

- ❖ Être adhérent pour 1 an
- ❖ Est présent(e) aux conseils d'administration, 4 à 5 fois par an (en présentiel ou Visio)
- ❖ Participe au fonctionnement de l'association et s'implique dans les orientations prises par celle-ci
- ❖ Participe aux événements (3 à 4 fois dans l'année)



Investissement: **20h** par an en moyenne
Soit **0,2%** du temps de votre année

NOUS CONTACTER

Par mail: reseau.alumni1886@gmail.com
Par téléphone: 06.58.43.25.94 (Président)

NOUS TROUVER

30 Rue des Rosiers - 14000 Caen
www.anciens-saintjo-caen.net

Et sur Instagram, LinkedIn et Facebook

Vous choisissez votre niveau d'engagement. C'est clair dès le départ. Rien de plus ne vous sera demandé